

La Rochelle, le 2 octobre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE



Nouvelle offre d'accueil à partir du 5 octobre 2020

En cette période de crise sanitaire, le personnel de l'Assurance Maladie est mobilisé sur les opérations de « contact tracing », en vue de casser la chaîne de transmission du virus Covid-19.

C'est dans ce contexte que la CPAM met en place une nouvelle offre d'accueil à compter du 5 octobre 2020.

Les agences de La Rochelle, Rochefort et Saintes sont désormais ouvertes du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 :

- accueil sur rendez-vous ;
- espaces libre-service pour les démarches courantes.

Les assurés, ayant l'habitude de fréquenter nos points d'accueil de Mireuil, Villeneuve-les-Salines et Royan ainsi que nos permanences d'Aigrefeuille d'Aunis, Courçon, Dolus et Saint Pierre d'Oléron, Gemozac, Marans, Marennes, Montguyon, Saint Martin de Ré, Saujon et Surgères, peuvent être reçus sur rendez-vous dans les agences les plus proches (Cf. supra) ou bénéficier d'un rendez-vous téléphonique.

Les assurés ayant l'habitude de fréquenter nos points d'accueil de Saint Jean d'Angély et de Jonzac continueront à être reçus sur rendez-vous, aux jours et horaires habituels, au sein des Espaces France Services.

Pour bénéficier d'un rendez-vous physique ou téléphonique :

- il suffit d'appeler le 3646 (service gratuit + prix de l'appel),
- ou de se connecter à son compte ameli, rubrique « Mon agenda ».

Notre site ameli.fr, notre Forum assurés d'ameli.fr et les services en ligne restent également à la disposition des assurés.

Les assurés sociaux peuvent également nous adresser leur courrier, à notre adresse unique :

CPAM DE LA CHARENTE-MARITIME - 55 RUE DE SUEDE - CS 70507 -
17014 LA ROCHELLE CEDEX 1

Contact presse : Département communication – Pascale FERNANDEZ

Tél : 05 46 51 66 52 - courriel : comm.cpam-larochelle@assurance-maladie.fr

CPAM DE LA CHARENTE-MARITIME - 55 RUE DE SUEDE - CS 70507 - 17014 LA ROCHELLE CEDEX 1

Retrouvez nous sur ameli.fr et sur  [@CPAM_17](https://twitter.com/CPAM_17)